

N°196 / JANVIER 2025

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

2025

AVENUE HENRI GRIVOT

Le budget est bouclé. Les travaux vont débuter.

**DÉBUT DES TRAVAUX
DU PARVIS DE LA MAIRIE**

**TOUT SAVOIR
SUR LA RESSOURCERIE**



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



Annie Leticia Sonia Louis Sandrine Catherine Yann Eric Geoff Cynthia Yann Claudine
Daniela Marie-Laure Stacey Caroline
Veronique Florent Henri Marc Lydia Pascal David Stephane Zilia Tess Remy Noëly Yann Elise Laurine
Tuddy Florian Sara Céline Anne Michael Patricia Christelle David Monique Marie Olivia Léon
Marcel Thierry Evlyne Laurent Isabelle Benjamin Tristan Raymond Camille Ludovine Virginie Cristina Louise Bertrand
Bertha Juliana Sophie Gilles Olivier Christophe Marc-Edouard Valérie Jacques François Emilie

Madame Joëlle JÉGAT,
Maire de Saint-Arnault-en-Yvelines,

**Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,
le Conseil municipal des Jeunes et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent à vous et à vos proches
une belle année**

2025

et vous convient à la

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 17 janvier 2025 à 19h

Salle des fêtes Le Colombier

Les services Espaces Verts, Techniques, Cinéma, Communication, Finances, Entretien,
Jeunesse, Social, Enfance, Scolaire, Police municipale, Ressources Humaines, Accueil,
Culture, Sport, Animation, Médiathèque, Urbanisme, Restauration
et aussi Maire, Adjoints, Conseillers municipaux et le Conseil municipal des Jeunes

TOUTES ET TOUS
AU SERVICE DE
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
ET DE SES HABITANTS



SOMMAIRE

JANVIER 2025

5 à 7



16 à 18



Édito du Maire - P. 4

L'avenir de l'avenue Henri-Grivot - P. 5 à 7

Un nouveau parvis pour la mairie - P. 8 à 10

Actualités - P. 11 à 13

Acteurs locaux - P. 14-15

Comment fonctionne la ressourcerie - P. 16 à 18

Conseil municipal - P. 19

Festivités de Noël - P. 20-21

Films à venir au Cratère - P. 22

La médiathèque au cœur du réseau - P. 23

Portrait : Sébastien Seveau - P. 24-25

La mairie répond à vos interrogations - P. 26

Travaux - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



20-21



24-25

HERA DOM

AIDE À LA PERSONNE



Mme le Maire Joëlle Jégat, la députée Aurore Bergé et sa suppléante Anne-Sophie Ronceret sont allées vendredi 13 décembre à la rencontre de Maryse Sueur, du personnel et des bénéficiaires des services d'HERA DOM, à l'occasion de l'inauguration de leurs nouveaux locaux situés au 7 quarter rue des Remparts. (Lire en page 15).

Les élus n'ont pas manqué de souligner l'importance du travail mené par la structure privée d'aide à la personne, complémentaire aux associations et au CCAS de la commune.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



L'année 2025 est sur le point de succéder à 2024.

Pour la première fois, dimanche 15 décembre, les forces vives de notre ville se sont associées afin de proposer une animation commune autour de Noël. Vous avez ainsi découvert les produits du terroir lors du marché artisanal et gastronomique des Ateliers Artisanaux dressé à la salle des fêtes

Le Colombier. À la mairie, les plus petits ont pris plaisir à se faire prendre en photo en compagnie du Père Noël, boire un chocolat, monter à dos de poney et créer une poupée avec l'atelier proposé par la ressourcerie. De leur côté les artisans et commerçants de l'ACASA ont investi le centre-ville pour une journée d'animations riche d'idées cadeaux. Cette union est le symbole d'une communauté forte et solidaire.

Cette synergie démontre qu'ensemble nous pouvons construire. Et c'est bien cet état d'esprit que cultivent vos élus pour gérer la commune et mener à bien les projets de demain. L'année 2025 sera le miroir de cette collaboration que notre commune a su tisser auprès de ses partenaires institutionnels que sont l'État, la région Île-de-France, le département des Yvelines, l'agglomération Rambouillet Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France mais aussi ceux du secteur privé.

Ainsi, 2025 verra la concrétisation de projets

auxquels certains d'entre vous ne croyaient plus. La première pierre de la maison médicale André Laucher sera prochainement posée, les terrains situés de part et d'autre de l'avenue Henri Grivot sont exempts d'intérêts archéologiques laissant place au projet de réhabilitation de notre centre-ville que nous souhaitons dynamique. Le budget nécessaire à

la construction de 78 logements, d'un parking public et d'un commerce a été bouclé par les efforts de tous et par la volonté unanime de voir ce projet sortir de terre. La construction va débuter au sortir de cet l'hiver. 2025 sera aussi le début des travaux de construction de logements sur le terrain de camping rue Stourm. Là aussi, le budget de ce projet privé est bouclé.

2025, verra aussi les quelque 250 adhérents de notre club de football intégrer leurs nouveaux vestiaires. Après les parcs de l'Aleu et Arsonneau, les abords de la mairie et de l'école du Jeu de Paume vont à leur tour être végétalisés. Longtemps décrié par les uns et les autres, pour qui cela ne va jamais assez vite, le travail de vos élus va devenir réalité en 2025. Je viens de vous en citer quelques-uns, mais je vous invite à retrouver l'ensemble des élus à l'occasion de la cérémonie de mes vœux le vendredi 17 janvier à 19h au Colombier pour en découvrir la totalité.

Belle année 2025 à toutes et tous.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Janvier 2025. Numéro ISSN 3002-0468.

AVENIR

SAINT-ARNOULT ECRIT UN NOUVEAU CHAPITRE AVEC L'AVENUE HENRI-GRIVOT

Après 25 ans de réflexion, d'efforts et de démarches, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines voit enfin se concrétiser un projet ambitieux : la revitalisation de l'avenue Henri-Grivot. Ce chantier majeur, bien plus qu'un simple programme de construction de logements, s'apprête à redessiner le centre-ville, en conciliant modernité, convivialité et respect de son riche patrimoine.



D'ici quelques mois une grue s'élèvera dans le ciel de la commune. Sa présence annoncera le commencement des travaux du centre-ville, la fin d'un long périple administratif et le début d'une nouvelle ère.

UNE TRANSFORMATION LONGTEMPS ATTENDUE

L'avenue Henri-Grivot, percée au XIX^e siècle pour relier la gare, occupe une place centrale dans l'histoire et la géographie de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Depuis des décennies, sa réhabilitation était au cœur des préoccupations municipales. Mais transformer un espace aussi emblématique en un lieu de vie moderne et attractif n'est pas une tâche aisée.

Au fil des ans, la commune et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) ont

patiemment racheté les parcelles nécessaires pour réunir un ensemble cohérent.

Parallèlement, élus, architectes et urbanistes ont collaboré pour imaginer un projet à la hauteur des attentes des Arnolphiens, tout en préservant les spécificités du site.

Le patrimoine historique de l'avenue a également joué un rôle clé dans cette longue gestation. La présence d'une cave médiévale à l'entrée de la zone a exigé des fouilles archéologiques approfondies, retardant parfois les travaux. Cependant, en novembre 2024, la Direction Régionale des Affaires Culturelles



(DRAC) a rendu un diagnostic final, confirmant qu'aucune autre fouille n'était nécessaire. Une décision qui a permis de gagner plusieurs mois et d'économiser environ un million d'euros.

UN PROJET AMBITIEUX ET MULTIFONCTIONNEL

Une première halle s'étendra sur une grande partie de l'avenue et deviendra un point central de cette transformation. Elle offrira un espace couvert aux commerçants non sédentaires et un abri confortable aux visiteurs du marché dominical, tout en restant ouverte à d'autres usages en semaine.

Cyclistes, amateurs de VTT, familles et promeneurs pourront s'y retrouver pour discuter, se reposer ou s'abriter.

Plus bas dans l'avenue, une deuxième halle, plus petite, complétera cet espace de vie. Elle sera adossée à une brasserie, créant une nouvelle opportunité pour dynamiser le centre-ville et offrir aux habitants un lieu chaleureux pour se réunir.

Enfin, ce projet inclut également le déplacement des locaux de la police municipale, qui s'installeront dans le centre-ville. Une décision stratégique qui renforcera la proximité avec les habitants et la sécurité de la commune.



UN BUDGET DE 20 MILLIONS D'EUROS

Pour un projet de cette envergure, le budget devait être à la hauteur des ambitions. Le coût total s'élève à 20 millions d'euros, mobilisant une large palette d'acteurs publics et privés. Malgré un désengagement brutal du département des Yvelines, qui a cessé de financer ce type de projets, les efforts collectifs ont permis de boucler le financement.

Le promoteur EXIA Promotion, après avoir acquis les 2 700 m² nécessaires au projet,

Avec un espace de vie multifonctionnel, des logements modernes, des équipements attractifs et un nouveau réaménagement l'espace voirie/trottoirs, l'avenue Henri-Grivot s'apprête à devenir le cœur battant de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Une transformation exemplaire, où patrimoine et modernité s'entrelacent pour offrir un futur prometteur à la commune.

Rendez-vous en 2025 pour découvrir ce nouveau visage de la ville.



assumera la construction avant de revendre les infrastructures aux bailleurs sociaux et à la commune. Voici les principales contributions financières incluses dans le budget total de 20 millions d'euros :

État : 500 000 €,

Région Île-de-France : 789 000 €,

Ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines : 910 000 €,

Rambouillet Territoires : 129 000 €,

EPFIF : 1,3 million d'euros.

Le bailleur social I3F et d'autres partenaires ont également consenti à des efforts exceptionnels pour finaliser le montage financier. De son côté, EXIA Promotion a ajusté ses coûts pour permettre au projet d'aller de l'avant.

UNE TRANSFORMATION EXEMPLAIRE

Le permis de construire, purgé de tout recours, marque une étape clé dans ce projet. Les travaux débuteront au printemps 2025, pour une durée estimée à 24 mois. Une fois achevé, le réaménagement de l'avenue Henri-Grivot offrira bien plus qu'un espace modernisé : il incarnera une véritable renaissance pour le centre-ville.

Ce projet, imposé en partie par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), permet également à la ville d'obtenir des droits de réservation sur la moitié des logements sociaux, soit 24 unités, une proportion nettement supérieure à la moyenne constatée de 20%. Cela renforcera l'impact local de cette initiative en répondant aux besoins des familles Arnolphiennes.

Le réaménagement de l'avenue Henri-Grivot ne se limite pas à l'ajout de logements : il s'agit de repenser tout un espace de vie. Les chiffres du projet témoignent de cette ambition :

- **78 logements** au total : 30 en pension de famille (groupe ARCADE) et 48 locatifs (dont 40 sociaux), comprenant 17 T2, 21 T3, 8 T4 et 2 T5, gérés par le bailleur I3F.
- Un **local commercial de 200 m²**, destiné à accueillir un restaurant ou une brasserie.
- Une **grande halle** le long de la rue pour le marché dominical
- Une **halle couverte**, construite au-dessus de la cave médiévale, adossée à une future brasserie
- Un nouveau local pour la **police Municipale**
- Un **parking public de 21 places**.



PARVIS

LA PLACE DU JEU DE PAUME RENATURÉE

L'enjeu majeur pour les villes de demain dans le contexte environnemental actuel est la mise en œuvre de projets d'aménagement s'adaptant au changement climatique, source de surchauffe, de pluviosité capricieuse et de perte de la biodiversité. La désartificialisation, la végétalisation et l'embellissement de la place du jeu de Paume devant la mairie et l'école maternelle apporteront fraîcheur, gestion naturelle des eaux de pluie, bien être et convivialité.

Les projets de végétalisation de l'espace public visant à désimperméabiliser les sols et à augmenter les espaces de pleine terre répondent au double enjeu de préservation de la ressource eau tout en permettant de placer les arbres et la végétation dans des conditions favorables, en optimisant les bénéfices qu'ils peuvent apporter.



L'état actuel du pavis de la mairie se résume à un grand espace non drainant garni de gravillons, de pavés anciens, des cheminements en mauvais état permettant très difficilement l'accès à la salle des mariages et à la mairie aux personnes à mobilité réduite. Les tilleuls patrimoniaux sont les seuls éléments vivants de la place, ils offrent leur protection ombragée et seront conservés.

LE PROJET

Les travaux prochainement menés entre la mairie et le parking de la place du Jeu de Paume, visent plusieurs objectifs :

- Mettre en scène la mairie par le végétal
- Assurer une circulation accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) à la

mairie, à l'école maternelle et à la salle des mariages

- Désimperméabiliser la place
- Intégrer le monument commémoratif du Général Charles de Gaulle

Une commission municipale environnement a eu lieu le 14 mai 2024 afin de présenter les grandes lignes d'un premier projet et permettre un échange d'idées.

Différentes composantes

- Des cheminements PMR en pavés drainants pour permettre l'accès à la mairie à tous

Les matériaux de pavage choisis sont innovants, drainants, de couleur relativement claire afin de limiter la réverbération du soleil et l'effet « neige » ainsi que la restitution de la chaleur pendant la nuit, avec

un dimensionnement et une mosaïque de pose bien définis.

- Le parking ombragé latéral déjà existant sera légèrement modifié avec 5 places conservées.

- La végétalisation : les tilleuls actuels seront préservés en tant qu'éléments patrimoniaux. L'arbre est capable de réguler la température atmosphérique urbaine grâce notamment au phénomène d'évapotranspiration (évaporation de l'eau par les feuilles). L'ombre offerte par les arbres permet de gagner jusqu'à 10°C de température ressentie. La purification de l'air est également un bénéfice apporté par les arbres.

Des zones de massifs hauts, bas, de plantes grimpantes et de pelouse vont permettre de jouer sur la diversité végétale.

Le choix des essences et des végétaux est adapté au contexte local urbain et climatique.

- L'implantation d'un nouveau monument commémoratif au Général Charles de Gaulle.

- La pose de range-vélos, bancs, corbeilles, protections légères autour des massifs ainsi qu'un éclairage

Répondre aux besoins

- Être un lieu de représentation important pour la ville
- Mettre en valeur le patrimoine de la ville
- Faciliter les différentes circulations (mairie, école maternelle, parking...) en les dissociant.
- Être un espace d'accueil, de convivialité et de rencontre tout en restant fonctionnel.
- Rendre cet espace accessible, aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux

différents véhicules de services (secours et municipaux).

- Créer un jardin vivant planté, perméable, pérenne, nécessitant peu d'entretien et d'arrosage.

- Préserver une partie du stationnement existant le long de la rue Eugène Renault.

- L'espace jardin est dessiné par les différentes circulations à travers la place :

Une voie pompier est aménagée depuis la rue Eugène Renault en direction de la maternelle, parallèlement à la façade de la mairie, ce qui permet de créer un parvis facilitant le rassemblement des personnes.

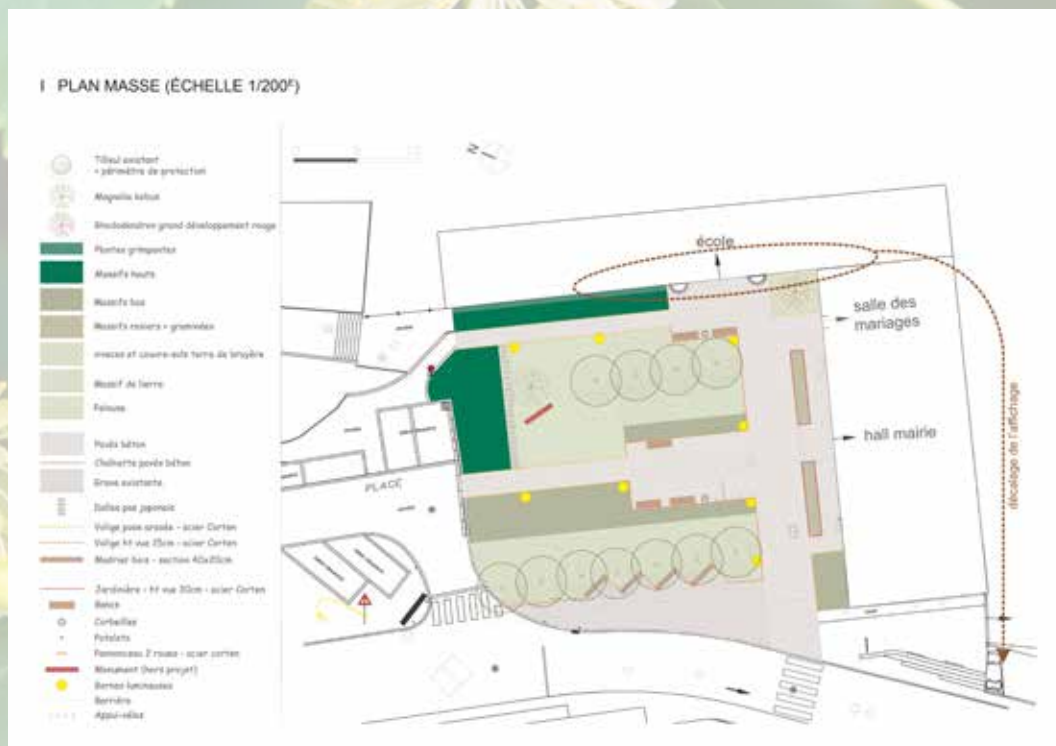
Une voie piétonne permet de relier de façon directe les stationnements de la place à la mairie, formant une perspective, une mise en valeur de l'entrée du bâtiment avec la symétrie de sa façade. Cette allée s'élargit juste avant de rejoindre le parvis de la mairie, ce qui permet encore d'agrandir la zone de rassemblement tout en maintenant une circulation.

Afin de séparer les différents types de circulations et ainsi éviter les conflits d'usage, une autre allée permet de relier le parking de la place à l'entrée de l'école maternelle. Un parvis est également créé devant l'établissement scolaire, façonnant une zone d'attente confortable pour les parents.

À l'entrée du jardin, un pas japonais, permet de relier l'allée piétonne centrale à l'accès de l'école

Un double accès à la mairie

- Un direct, via un petit escalier de deux marches dans le prolongement de l'allée piétonne centrale, encadré par deux jardinières, ce qui permet de créer un petit



piédestal pour les éventuelles photos devant la mairie.

- Un moins direct, deux allées PMR longent la façade de part et d'autre du seuil de la mairie.

La zone de stationnement actuelle le long de la rue Eugène Renault est redéfinie de façon à protéger les arbres existants, qui sont mis à distance grâce à un système de traverses. Cela réduit la longueur disponible pour les stationnements, qui seront donc réimplantés en épis, avec la création de 2 places pour les deux roues.

Le reste de l'emprise du projet est végétalisé.

Pour protéger les arbres existants, et notamment leur système racinaire, le projet est dessiné autour de la volonté de préserver un rayon de 3 m au pied de chacun d'eux, sans excavation des terres, et donc sans plantation d'arbustes. Sera proposé à ces endroits un recouvrement de 15 cm de terre végétale pour permettre la réalisation d'engazonnement ou de couvre-sols (godets ou micro-mottes).

Afin d'isoler le jardin de la partie stationnement de la place, deux massifs d'arbustes hauts sont implantés à son entrée. On retrouve le même type de massifs arbustifs devant la façade de l'école, avec des plantes grimpantes qui vont venir habiller ce mur.

Des massifs bas en mélange accompagnent l'allée piétonne centrale, formant ainsi un petit cocon autour de cette zone de rencontre où est installé du mobilier d'assise et de propreté. Des massifs de rosiers et de graminées sont plantés dans les jardinières devant la façade de la mairie.

Les pieds des arbres existants sont garnis de lierres formant un dense tapis végétal.

Un espace engazonné est créé à l'entrée du jardin, autour du monument commémoratif, afin de pouvoir l'approcher.

On trouve également 2 nouvelles cépées qui vont agrémenter ce nouveau jardin.

La gamme végétale pourra être légèrement différente en fonction des disponibilités.

L'entreprise intervenant pour les plantations inclut dans son prix, outre les végétaux, les travaux de plantation, la garantie d'un an à réception des végétaux bénéficiant d'un arrosage intégré prévu pour 3 ans (mais pouvant être utilisé une dizaine d'années si nécessaire), les différents substrats, terreaux, tuteurs, paillages...

Les équipements

Les pavés drainants : Entre ancien et neuf, le pavage choisi est une belle alternative pour embellir l'environnement. Les coloris authentiques et les jointures rectilignes permettent d'élargir la palette des possibilités de conception. Le pavé s'adapte à différentes palettes de répertoire rustique, classique ou moderne et présente une réduction du bruit de roulement et convient à la circulation de véhicules. Des demandes de subventions relatives à ce projet ont été formulées auprès du Conseil régional et de l'Agence de l'eau.

Début des travaux

Pour éviter les travaux impactant l'entrée de la maternelle, il est décidé de les démarrer à partir du 3 février pour une période de 2 mois. Ainsi la période de vacances de février sera propice aux travaux de terrassement. Ce décalage permettra de maintenir l'accès actuel de la maternelle (entre le 3/02 et le 14/02 date de début des vacances d'hiver) par un simple balisage. Le gros des travaux sera mené alors pendant les vacances scolaires d'hiver.

UNE NOUVELLE STÈLE COMMÉMORATIVE

Le monument commémoratif de l'Appel du 18 juin par le Général Charles-de-Gaulle, aujourd'hui positionné en bas de la rue du Général-de-Gaulle, sera déplacé et implanté sur le parvis de la mairie, sur l'espace vert (Voir la marque rouge sur le croquis page précédente). Il prendra la forme d'une stèle en acier corten, matériau en association avec celui des travaux de la place et sera ajouré d'une croix de Lorraine, symbole de la résistance pendant l'occupation. Le texte de l'Appel du 18 juin 1940 diffusé depuis Londres à la BBC y figurera.



JEUNESSE

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le mardi 4 décembre 2024 à 20h26 fera date dans l'histoire de la V^e République avec le vote d'une motion de censure renversant ainsi le gouvernement du 1^{er} Ministre Michel Barnier.

Une situation inédite que les Arnolphiens du conseil municipal des jeunes et les délégués de classes du collège Georges Brassens ont vécu de l'intérieur quelques heures au préalable.

Ce même jour, ils avaient en effet répondu à l'invitation de la Députée Aurore Bergé à visiter la pre-



mière Chambre du Parlement français.

La jeunesse arnolphienne a ainsi eu l'occasion de découvrir l'hémicycle et les salles annexes, autant de lieux chargés d'histoire et de symboles minutieusement détaillés par un guide de l'Assemblée auquel ils ont su répondre à nombreuses de ses questions, laissant une belle impres-

sion de leur passage.

Une visite mémorable dans leur vie de citoyen et de futur électeur.

CINÉMA

LE CRATÈRE DISPOSE D'UNE CHAÎNE D'ACTUS

L'application WhatsApp a étendu son champ de publication en permettant à quiconque de disposer d'une chaîne d'actualités. C'est l'opportunité saisie par le cinéma Le Cratère. Pour y accéder, il vous suffit de scanner le QR Code ci-contre ou en suivant le lien présent sur le site internet lecratere.net, la page Facebook et la newsletters.



Ce nouvel outil permet de suivre en temps réel les actualités de votre salle avec l'outil WhatsApp devenu notre quotidien et ce en toute confidentialité.



Rejoignez la chaîne d'actus

Nouveaux tarifs

À partir du 8 janvier, les tarifs de votre salle de cinéma connaîtront une légère hausse, tant sur les prix des projections que sur les confiseries. Cette évolution s'explique par la hausse des coûts subies depuis quelques années et les augmentations imposées par les distributeurs.

Cette restructuration des tarifs vise à simplifier la grille tarifaire, tout en restant concurrentielle par rapport aux cinémas voisins.

Un tarif préférentiel est appliqué aux détenteurs de la carte d'abonnement, pour continuer à rendre le cinéma accessible à tous.

Disposez-vous déjà de votre carte d'abonnement ?

Cinéma Le Cratère		TARIFS		CARTES ACCEPTÉES
	Tarif Plein		7,50 €	
+ 1,50 € pour les séances en 3D	Tarif Réduit	Les mercredis pour tous Tous les jours pour les familles nombreuses	6,00 €	
	Tarif Spécial	-20 ans, + 65 ans, les personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi (hors week-end et jours fériés)	5,00 €	
	Tarif - 14 ans	à toutes les séances, tous les jours.	4,00 €	
CARTES D'ABONNEMENTS				
Bénéficiez d'un tarif préférentiel sur la confiserie avec nos cartes.	10 PLACES		4 PLACES	
	À 5,50 € LA PLACE SOIT 55 € LA CARTE VALIDITÉ 1 AN		À 6,00 € LA PLACE SOIT 24 € LA CARTE VALIDITÉ 6 MOIS	

SÉRÉNITÉ

LE CONCILIATEUR PLUTÔT QUE LE JUGE

Avant d'entamer un recours en justice contre son voisin ou tout autre individu, peut-être vaut-il mieux faire intervenir dans le débat une tierce personne, totalement neutre pour tenter d'obtenir un accord. C'est le rôle du conciliateur de justice. Il vise à trouver une solution au litige pour éviter de passer par le tribunal. Cela permet de gagner du temps et de l'argent tout en permettant de mettre les deux parties d'accord, plutôt que de laisser trancher un magistrat. « *C'est du gagnant-gagnant* », commente volontiers Pas-



cal Voegelein, conciliateur de justice. « *Les deux parties négocient un accord. Il peut être homologué par un magistrat pour le rendre exécutoire* ». Ce service de proximité est gratuit, rapide, confidentiel et peut être saisi par une seule des parties. La seconde sera conviée par le conciliateur. À noter, que tout litige inférieur à 5 000€ doit au préalable avoir fait l'objet d'une tentative de conciliation avant toute démarche au tribunal.

Le conciliateur reçoit en mairie. Prenez rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 88 25 20.

ÉNERGIE

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PASSE AUX LEDS

Sur les 1 200 points lumineux composant l'éclairage public de la commune, 700 n'étaient pas encore passés à la technologie Led. Dans le souci d'effectuer des économies d'énergie et donc de réduire encore davantage le budget de dépenses énergétiques, en plus de l'extinction entre 23h30 et 5h30, la commune avait en projet de convertir tous les candélabres à la technologie led. Coût estimé de l'opération : 1,2 million d'euros, pour lesquels seuls 257 000 € de subvention avaient été accordés.

Sans attendre d'autres financements, la commune



a donc entamé ce changement de technologie en usant des Certificats d'Économie d'Énergie pour se voir offrir 500 éclairages à led afin de changer les lampes incandescentes encore en service. Seul reste à la charge de la commune, le coût de l'installation assurée par notre prestataire, la société dourdanaise Prunevielle.

L'installation d'une première salve de 150 projecteurs a eu lieu mi-décembre.

Les 200 éclairages restant à pourvoir concernent les lampes de style pour lesquelles il est nécessaire de trouver un matériel spécifique.

GÉNÉROSITÉ

DES DOUCEURS POUR LE PALAIS DE NOS AÎNÉS

Les élus, jeunes et moins jeunes, ont procédé mercredi 18 décembre à la traditionnelle distribution d'un colis de fin



d'année auprès de 43 de nos aînés de plus de 70 ans. Ces douceurs pour le palais ont été offertes par le CCAS.

SALUBRITÉ

UN ABRI POUR LES POUBELLES

Depuis la fermeture du local à poubelles de la rue des Prêtres, pour lequel la mairie s'acquittait d'un loyer, les conteneurs d'ordures ménagères et de verre avaient été déportés sur le parking de la rue de l'Isle, à destination des riverains ne disposant pas d'un local individuel pour y stocker leurs propres poubelles.

Dans une optique de praticité et de confort



pour les usagers mais aussi d'esthétisme pour le regard de tous, la commune a fait construire un abri couvert de 24 m² en concertation avec le SICTOM en charge de la collecte. En bois ajouré, il est adapté au recueil des ordures ménagères. Fermé, son accès ne sera possible qu'au seul besoin du quartier. Une réflexion reste en cours avec le SICTOM pour l'implantation

d'un collecteur à verre à proximité.

COLLECTE

LE FEU SAPIN

A moins qu'il ne soit synthétique pour reprendre du service l'an prochain, les sapins vont quitter tout prochainement dans une totale indifférence le salon pour ne devenir qu'un déchet. Quelle triste fin pour celui qu'on s'est empressé de décorer et d'illuminer.

Pour vous aider à combler votre



peine, la commune va mettre en place dès lundi 6 janvier des points de collecte : rues des Grands Meurgers, Jean-Moulin, du Porc Épic, de l'Arbalète, de la Baraderie, du Bon Saint-Arnoult puis place du Général Leclerc au pied du grand sapin, avenue de la Pierre Saint-Marc et au rond-point du Docteur Rémond.

AFFLUENCE

NOËL AU MENU DU FOYER RESTAURANT

A l'occasion d'un menu de fête composé au choix en plat principal de civet de cerf, soit l'y laisse de dinde, filet de rouget ou encore jambon pour les plus difficiles, sans omettre les accompagnements de circons-



tances, le foyer restaurant du CCAS a atteint sa jauge maximale à l'occasion du repas de Noël.

Pour prendre votre repas chaque mercredi midi, prenez contact avec le CCAS au 01 30 88 25 20.

Un nouveau boucher au Centre.



Avant de faire valoir leurs droits à la retraite Mme et M. Rageot ont assuré leur succession à la tête de la Boucherie du Centre avec la reprise de leur établissement par un jeune boucher de l'Essonne, Dylan Delanoy, 26 ans. Titulaire d'un CAP de boucher et salarié depuis 11 ans, le nouveau commerçant de la commune a pris le temps d'être à l'écoute de la clientèle arnolphiennaise. « *Je sais combien une telle enseigne de bouche est attendue par la population. Je sais aussi quel rôle elle doit également tenir dans la dynamique commerciale d'une petite ville comme Saint-Arnoult-en-Yvelines. J'ai vécu cela durant 11 ans à Ballancourt-sur-Essonne. Mon patron sélectionne les animaux sur pied avant qu'ils rejoignent l'étal. J'ai bien l'intention de perpétuer cette façon de travailler mais aussi permettre au plus grand nombre de venir acheter leur viande chez un professionnel à leur écoute* ».

Le jeune chef d'entreprise ouvrira la Boucherie du Centre, rebaptisée Boucherie Saint'Art, dès le vendredi 3 janvier avec le soutien d'un second boucher à la découpe.

Profitez de l'élargissement des jours d'ouverture pour encourager cette initiative.

Horaires : Mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche de 9h à 13h

Boucherie Saint'Art : 64 rue du Général Charles-de-Gaulle Tél : 09 74 56 05 45

Plan des mobilités en Île-de-France : en route vers le zéro carbone.



Crédit photo : © Région Ile-de-France / IDEM / RATP

Le Plan des mobilités en Île-de-France a pour objectif de répondre aux besoins des Franciliens en matière de déplacements à l'horizon 2030 et de placer la mobilité en Île-de-France sur la voie du « zéro carbone ». Actuellement en phase de consultation, celui-ci fera l'objet d'une grande enquête publique auprès de tous les Franciliens du 28 février au 31 mars 2025.

Ambitieux sur le plan environnemental, le Plan des mobilités en Île-de-France vise notamment à l'horizon 2030 :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre de 26 % liées aux déplacements,
- La baisse de la concentration de divers polluants sous les valeurs réglementaires,
- L'amélioration de la sécurité routière et la réduction de moitié des accidents de la circulation.

Pour y parvenir, le Plan des mobilités en Île-de-France favorisera l'évolution des usages et des habitudes des Franciliens en matière de mobilité.

Pour ce faire, il prévoit notamment :

- La baisse de 15 % des déplacements en voiture et en 2 roues motorisés,
- L'augmentation de 15 % de la fréquentation des transports collectifs,
- La poursuite de la dynamique de l'utilisation des transports en commun par le plus grand nombre,
- Le triplement de la part des déplacements à vélo d'ici 2030,
- L'élévation de la part de véhicules électriques sur les routes en Île-de-France à 20 % en 2030,
- L'encouragement à covoiturer, notamment dans les territoires peu denses et faiblement desservis par les transports collectifs.

Pour y parvenir, un plan décliné en 14 axes a été défini.

Retrouvez les sur le site de la Région.



2 638 € pour aider la recherche.



La dernière édition du Téléthon aura mobilisé les artistes d'Art'Passion Arnolprien et les randonneurs de Saint Arnoult Randonnée à l'occasion du dernier week-end de novembre. La vente d'œuvres pour les premiers, de goodies et de roses pour les seconds ainsi que l'organisation d'une marche nocturne et d'une randonnée ayant mobilisé plus de 50 randonneurs ont séduit les personnes sensibles à la démarche en faveur de la recherche. Additionnés au 1 228 € des randonneurs et les 1 410 € des artistes ont fait grimper la cagnotte arnolpienne à 2 638 € venus rejoindre les 80 millions d'euros de promesses de dons recensés auprès du 36 37 au profit de la recherche sur les maladies génétiques rares. Un grand merci aux donateurs et aux bénévoles mobilisés.



Actualité.

Le 31^e salon d'Art du Colombier mis sur pied par Art'Passion Arnolprien se tiendra du 22 au 30 mars 2025. Les invités d'honneur seront la peintre des armées Adela Burdujanu et le sculpteur Thomas Waroquier, également peintre des armées. L'association tiendra son assemblée générale le samedi 25 janvier à 10h à l'Espace Culturel Victor Hugo.

Hera Dom investit le centre-ville.

La société d'aide à la personne Hera Dom a dorénavant pignon sur rue au 7 quarter rue des Remparts.

Créée en 2007 par Maryse Sueur, arnolpienne alors en reconversion professionnelle, la petite entreprise est aujourd'hui un acteur reconnu sur le territoire. Elle compte 28 salariés pour plus de 200 bénéficiaires répartis sur l'ensemble du Sud-Yvelines. Les services proposés concernent tous les besoins de la famille : maintien à domicile, accompagnement véhiculé ou au bras, garde d'enfants de plus de 3 ans, services de jardinage à domicile, bricolage, maintenance et surveillance de la maison principale ou secondaire. L'entreprise est joignable 7 jours/7 par la mise en place d'un service d'astreinte.

Ces prestations bénéficient d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%.

« Cette nouvelle localisation en ville se montre plus conviviale pour les salariés et les bénéficiaires qui passent nous dire bonjour, prendre un café ou un rendez-vous », reconnaît Maryse Sueur. C'est aussi le signe d'une entreprise en bonne santé. D'ailleurs Hera Dom recrute.

Hera Dom 7 quarter rue des Remparts

Tél : 01 30 59 96 06

En cas d'urgence : 06 79 17 74 92

Site internet : Heradom.fr

À noter que cette adresse était au préalable un commerce. À l'issue de travaux de rénovation, une demande de changement de destination a été adressée à la mairie pour en faire un logement. S'opposant à la perte des enseignes de centre-ville, la mairie s'est opposée à cette demande.



CONSO

COMMENT FONCTIONNE LA RESSOURCERIE ?

À l'heure à laquelle il convient de limiter la consommation des ressources de la planète, la ressourcerie trouve son rôle dans une économie que l'on souhaite circulaire en favorisant le réemploi des objets manufacturés et le recyclage des matériaux. Une démarche « bonne pour la planète » mais aussi sur le volet social. Découverte.

La boutique arnolpennaise se situe rue Laguesse Charon face à l'école Camescasse. Elle est ouverte chaque mercredi et samedi de 10h à 18h.



La ressourcerie est bien plus qu'un endroit auquel on se rend pour acheter à petits prix ou pour se débarrasser de nos objets et vêtements dont nous n'avons plus usage. Derrière cette structure présente sur notre commune depuis 2017, se trouve toute une organisation au sein de l'association « Ressources&Vous ». Elle emploie près de cent personnes.

DÉPLOIEMENT

Créée en 2016 à Rambouillet par un collectif, l'association d'intérêt général ouvrira sa première boutique à Saint-Arnoult-en-Yvelines en mai 2017 dans les locaux de l'ancien conservatoire rue Laguesse Charon, face à l'école Camescasse.

S'en suivra ensuite au Perray-en-Yvelines l'ouverture d'une seconde boutique en mai 2018 ainsi qu'un centre de collecte en avril 2019.

La ville d'Épernon aura aussi sa propre boutique sur 400 m² dès juin 2019 attenante à une zone de tri également de 400 m².

En février 2021 la ville de Rambouillet sera dotée également d'une boutique tout comme Guyancourt en octobre 2021 et Gellainville en 2023 avec une zone d'apport volontaire.

Aujourd'hui, la structure dispose ainsi de 6 boutiques avec chacune leur particularité.

CENTRE DE COLLECTE

Depuis avril 2019, un centre de collecte a été établi dans la zone d'activité de la Mare au



Loup au 14 rue de Houdan, au Perray-en-Yvelines. Il est ouvert au public pour y recevoir les dons chaque mercredi et samedi de 10h à 14h.

Un premier pré-tri est réalisé par filière, avant que les objets rejoignent les boutiques dans les jours suivants. Les filières sont :

- Livre/papier
- Textiles
- Ameublement
- Jouets et jeux
- Vaisselles/décoration
- DEEE

Le centre procède gratuitement également au retrait à domicile. Ce service peut s'avérer payant en fonction des volumes à enlever et des conditions plus ou moins difficiles d'accès. En 2023, près de 1 300 enlèvements ont ainsi été menés et 1 200 tonnes ont été traitées par l'association sur l'ensemble de ses sites.

RECYCLAGE

L'idéal est de redonner un usage à chaque objet, mais l'état de tous ne le permet pas.

Ces derniers rejoignent alors différentes filières de recyclage pour en récupérer la matière première.

- Les déchets ultimes, appelés « tout venant » sont enlevés par le SICTOM à destination de l'incinération ou de l'enfouissement
- Les meubles sont destinés à la filière bois ECOMAISON



- Les déchets électriques électroniques et électroménagers (DEEE) deviennent l'affaire d'Ecologic
- La ferraille et les métaux sont enlevés par les ferrailleurs locaux
- Le linge devient l'affaire des recycleurs GEBETEX et VETECO

En moyenne, 40% des objets collectés sont vendus et réemployés, 40 % alimentent les filières du recyclage et 20% terminent en déchèterie.

INSERTION

Si chaque boutique compte un certain nombre de bénévoles pour être gérée, en amont, l'ensemble des interventions est mené par des salariés. Ainsi Ressources & Vous compte annuellement 90 contrats de travail, 25 CDI, 65 contrats aidés et une dizaine de service civique. Car l'autre objet de l'association avec la réduction des déchets est le volet insertion professionnelle.

Un service spécifique accompagne les personnes en contrat d'insertion. En fonction des situations, l'association essaie de les accompagner afin de résoudre leurs problèmes administratifs (Sécu, impôts, Caf...), parfois de logement, de leur faire connaître des aides pour obtenir un garant et potentiellement rechercher des subventions pour passer le permis de conduire.

Ensuite, il s'agit de les former progressivement en direct aux différents métiers liés à la valorisation et au réemploi.

Les contrats sont établis pour une durée de 6 mois renouvelables sur 2 ans. L'objectif à l'issue de cette période est l'obtention d'un stage de formation ou un emploi dans une autre entreprise. Un objectif atteint à plus de 75% en général.

FINANCEMENT

Les dons traités par l'association sont pesés en recyclage et en déchets, et toutes les ventes sont enregistrées numériquement avec des estimations précises. Ce qui permet d'estimer le coût de leur traitement en fonction de la masse salariale et des frais fixes, liés aux loyers et aux fluides.

Ce coût est estimé entre 6 et 7 € par kg, alors que le gain à l'issue de la vente est de l'ordre de 3 à 4 € le kg. La vente est donc réalisée à perte. Elle est compensée par les aides de l'État liées au financement des contrats d'insertion. Ce qui fait dire également aux dirigeants de la structure, « *Quand on achète dans une boutique, on n'achète pas un objet à sa vraie valeur, mais on fait un don à l'association pour soutenir un concept, à savoir le réemploi, la réduction des déchets pour éviter le gaspillage, prolonger la durée de vie des objets, contribuer à une redistribution solidaire et avant tout créer de l'emploi* ». Autant de raisons pour lesquelles il est assez mal perçu pour un potentiel acheteur de vouloir négocier les prix affichés en boutique.

NOTRE BOUTIQUE



La boutique de Saint-Arnoult s'étend sur 130 m² située au 10 rue Laguesse Charon, là où les plus anciens ont pratiqué par le passé la gymnastique et la musique. Elle est ouverte chaque mercredi et samedi de 10h à 18h.

Pour aider en boutique, la structure recherche quelques bénévoles pour trier le textile, mettre en rayon et sur portants, trier les jouets et décorations puis mettre en valeur la boutique.

S'adresser directement à la boutique les jours d'ouverture.

Une collaboration est en cours de mise en place avec l'école Camescasse toute proche.

Prochainement, l'association essaiera de venir avec un camion pour permettre une collecte une fois tous les deux mois. Tenez-vous informé via Facebook.

RÉPARE CAFÉ

Entité à part entière de l'association, le Répare Café se tient chaque 3^e samedi du mois de 14h à 17h à la salle Paul Verlaine, avenue Henri Grivot, sous le centre culturel Victor Hugo. Une dizaine de bénévoles vous accueille pour remettre en état vos petits électroménagers (cafetière, mixeur, robot, balance, four...), téléviseurs, hifi, jouets, éclairage, outils de jardinage, machine à coudre,...

Ces réparateurs assidus couvrent cette large palette de compétences dans une bonne ambiance.

Cet atelier est gratuit mais participatif. Réparateur et administré réparent ensemble. Ce n'est pas un simple service !

Le Répare Café et les ateliers de réemploi mis en œuvre à l'occasion de la fête de la ville, du salon du livre et de la venue du Père Noël, constituent la contrepartie du prêt des locaux mis à disposition par la commune pour y tenir la boutique.

**Toute l'actualité sur Facebook :
Ressources&Vous St-Arnoult**



Lundi 9 décembre 2024 - 20h - Salle du conseil municipal au Colombier

ANDRÉ LAUCHER

LE DOCTEUR DONNE SON NOM À LA MAISON MÉDICALE

1. Dans le cadre du SDRIFe adopté récemment par la Région, la commune relève une incohérence entre la demande de l'État de construire des logements sociaux et l'impossibilité pour la commune d'étendre la zone d'activités des Vosseries pour créer de façon raisonnée ces logements tout en permettant aux entreprises de s'installer et de se développer.

Le retour des services régionaux suite au recours gracieux de la commune ne donne aucune certitude pour la bonne menée du projet de territoire de la commune.

En conséquence, une action en justice est envisagée pour, notamment, défendre la position communale sur le développement et la localisation de la zone d'activité des Vosseries.

2. Le permis de construire de la maison médicale est sur le point d'être déposé. Il sera suivi d'un dépôt de demande préalable d'enseigne. Mme le Maire Joëlle Jégat a proposé de la baptiser Maison médicale André Laucher, en mémoire du médecin généraliste de la commune décédé le 20 décembre 2020, contaminé par le Covid, dont il s'attachait à soigner les effets auprès de ses patients.

3. Afin de financer l'ensemble des restes à réaliser des projets en cours (construction d'un vestiaire, réhabilitation du parvis de la mairie, ...) mais également pour conforter les projets prévus dans le cadre des autorisations de programme (construction d'un centre technique municipal, l'opération Henri Grivot, le parc de l'Aleu, le pôle scolaire, la maison médicale, ...) et de la perte de financements escomptés (Département, DSIL 2024) ou retardés (Région en 2025), la commune se donne la possibilité d'emprunter la somme de 1 500 000 €. Le faible taux d'endettement de la commune permettrait de recourir à cet emprunt.

4 et 5. Le conseil a donné son accord pour la possibilité de procéder à des mouvements entre chapitres comptables dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des chapitres relatifs aux dépenses de personnel et d'écritures d'ordre, tant pour le budget de la commune que celui du Cratère. C'est ce qu'on appelle la fongibilité.

6. Le budget de la commune a été modifié en recettes et dépenses de la somme de 16 649€ pour intégrer des matériels acquis à titre gratuit et pour lesquels une valorisation a été définie.

7. La maison médicale est financée par le département des Yvelines mais réalisée par la commune. Une décision modificative de la section d'investissement du budget de la commune est nécessaire pour intégrer les recettes (compte 4581) et les dépenses (compte 4582) de l'opération.

8. Le budget primitif 2025 de la commune devra être voté au plus tard avant le 15 avril 2025. Néanmoins, dans l'attente de son adoption, le conseil a autorisé Mme le Maire

Joëlle Jégat, dans la limite de 25% du budget précédent, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement.

9. La commune comptait sur une subvention de l'État de 272 380 € dans le cadre de la dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la construction du nouveau vestiaire de football. Demande restée sans réponse. En conséquence, Rambouillet Territoires s'est engagée à hauteur de 160 500 € dans le cadre du fonds de concours en investissement prévu pour chaque commune. Le reste à charge de la commune sur la partie travaux est de 160 693,88 €.

10. Rambouillet Territoires contribue à hauteur de 129 000 € dans l'opération de construction de logements avenue Henri Grivot.

11. La commune accorde à I3F une subvention foncière de 160 000 € en 2024 et 129 000 € en 2025 dans le cadre de la construction des logements avenue Henri Grivot.

12. La commune est partenaire de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) depuis le 20 novembre 2013. Celui-ci achète du foncier afin que la commune puisse répondre aux attentes de l'État en matière de construction de logements. En 2023, l'EPFIF a acquis les surfaces situées :

21bis rue de Remparts - 7, avenue Henri Grivot - 1, avenue Henri Grivot - 21, rue Charles-de-Gaulle - 19, rue Charles-de-Gaulle - 6, rue des Amorceaux.

13. L'enveloppe prévue lors du partenariat signé entre EPFIF, Rambouillet Territoires et la ville le 7 novembre 2022 sur le secteur de Rambol prévoyait un budget maximal de 3 millions d'euros. Celui-ci a été porté à 5 millions. La perspective est de réaliser sur cette emprise foncière une opération mixte d'habitat et d'activité.

14. Un avis défavorable a été donné au « Plan des mobilités Île-de-France 2030 ». Voir page 14.

15. La France s'est fixée, dans le cadre de la loi « Climat et résilience » l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 2021-2031 par rapport à la décennie précédente. Sur la période située entre 2011 et 2022, la commune a artificialisé 4,83 hectares retirés pour 20% aux espaces agricoles et le reste aux espaces naturels des secteurs urbanisés (jardins, vergers et dents creuses).

16. Ont été supprimés de la liste des emplois de la mairie ouvrant droit à l'attribution d'un logement pour nécessité de service à titre gratuit, les emplois de gardien du complexe sportif, du Moulin Neuf et de chef de la police municipale.

FESTIVITÉS

L'UNION AUTOUR DE NOËL

La mise en commun des initiatives associatives, commerciales et municipales a permis d'offrir les 14 et 15 décembre aux Arnolphiens, petits et grands, un week-end de Noël autour des valeurs de partage et d'échange. Dès le samedi, le marché de Noël des Ateliers Artisans avait donné le ton à la salle des fêtes Le Colombier. Dès 9 h dimanche, le Père Noël en personne a fait briller, parfois de larmes, les yeux des plus petits, réconfortés d'une promenade à dos de poney et d'une poupée confectionnée auprès de la ressourcerie. Toute la journée, l'ACASA a animé la place du Général Leclerc avec son calendrier de l'Avent mais aussi en mettant à l'honneur les petits artisans locaux et en ouvrant ses commerces. Une première qui en appellera d'autres. Bravo à tous !

La venue du Père Noël reste un moment attendu et magique pour les plus petits. À en croire les nombreux courriers qui lui ont été adressés, beaucoup ont été sages et ont compté sur lui pour être généreusement récompensés.





COMÉDIE DRAMATIQUE



ANIMATION



COMÉDIE



actualités

**REJOIGNEZ-NOUS SUR
WHATSAPP.**



Toutes les infos de votre salle

Entièrement anonyme



**Le Cratère a maintenant
sa chaîne WhatsApp**

Pour nous rejoindre et avoir les infos en temps réel : scannez le QR Code et cliquez sur "Suivre la chaîne", c'est 100% anonyme !



Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



Android



IOS

LA MÉDIA

AU CŒUR DU RÉSEAU

Depuis septembre 2019, le réseau Chemin lis@nt réunit les médiathèques et bibliothèques de dix communes du Sud-Yvelines afin d'ouvrir un large éventail d'ouvrages à leurs lecteurs par le biais du partage des collections des uns vers les autres. Un dispositif piloté depuis « Les yeux d'Elsa ».



Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »
Place du Jeu de Paume
01 30 59 38 13
mediatheque@say78.fr
mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h30
et 14h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h
et 14h-17h

Estimer les besoins et les moyens, établir un cahier des charges, consulter, élaborer un site internet commun, organiser les tournées... tel est une partie des missions mises en œuvre depuis plus de 5 ans pour permettre aux lecteurs du Sud Yvelines d'avoir accès aux collections des médiathèques voisines. Cette gestion initialement prévue pour être assurée à tour de rôle entre chaque commune ne l'était finalement que par Saint-Arnoult-en-Yvelines. Un état de fait qui s'explique par une structure plus grande, un effectif d'agents plus conséquent mais aussi plus stable dans leurs fonctions.

Fort de ce constat et conforté par un service qui apporte toute satisfaction aux lecteurs, il a été décidé que la gestion du réseau soit définitivement attribuée à la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines et à son personnel de la médiathèque. Pour autant, la charge en terme de coût de personnel est partagée à part égale entre les communes, soit l'équivalent d'un emploi à mi-temps. Une décision validée au sein de chaque conseil municipal.

Preuve de l'efficacité du service proposé par le réseau Chemin Lis@nt pour per-

mettre l'accès à la lecture du plus grand nombre, notre communauté d'agglomération Rambouillet Territoires vient de lui mettre à disposition par convention 40 000 € d'investissement pour l'achat de matériels et d'ouvrages, soit 4 000 € par établissement. Une belle reconnaissance du travail accompli par nos bibliothécaires et de leurs collègues des communes partenaires à savoir Ablis, Bullion, Orcemont, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Hilarion et Sonchamp.

À VENIR...

Créa'Lectures

Mercredi 8 janvier : 10h30 à 11h30

BB lecteurs de 0 à 3 ans

Samedi 11 janvier : 10h30

Mardi 14 janvier : 9h15 et 10h30

Les rencontres de la média pour les adultes

Jeudi 16 janvier : 15h à 16h30

Café littéraire autour d'un repas suivi de la galette des rois

L'heure des histoires

Mercredi 22 janvier : 17h à 17h30

**N'oubliez pas
le Facebook
de la médiathèque**

Cascadeur automobile depuis 1990 pour le cinéma et la télévision, Sébastien Seveau a remporté en 2003 un Award à Los Angeles pour la meilleure poursuite dans le film « La mémoire dans la peau » avec Matt Damon. Mais entre deux tournages, le pilote ne quitte pas la route et son volant pour s'adonner avec succès à la course sur piste en championnat MitJet International, dont il vient de remporter le titre en catégorie Gentlemen et par équipe.

SÉBASTIEN SEVEAU, LE GENTLEMAN PILOTE, S'IMPOSE EN MITJET

Alors que la famille Seveau est connue pour être à la tête de la dernière exploitation agricole de la commune, Sébastien affectionne davantage les chevaux mécaniques que les travaux au champ. Son écurie nommée Génération Stunt se niche sur la zone des Corroyés sur près de 3 000 m². Il apporte néanmoins sa contribution au moment de la moisson sur les terres familiales. Depuis toujours, le fringant quinquagénaire est attiré par les voitures, les moteurs, la vitesse et les cascades.

Sa carte de visite de cascadeur professionnel l'a conduit à travers l'Europe mais aussi vers des destinations plus exotiques, Argentine, Colombie, Cuba, Inde, Thaïlande... Son curriculum comporte des cascades réalisées pour des films projetés

en salle, mais aussi pour la télévision, les plateformes de VOD et la publicité. Pour en citer quelques-uns : Ronin avec Jean Reno, Bienvenue chez les Ch'tis, Rien à déclarer et La maison du bonheur avec Dany Boon, Les petits mouchoirs de Guillaume Canet, Le dîner de cons de Francis Weber, Le prénom d'Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte, Medellín de Franck Gastambide ou encore la série Cat's Eyes sur TF1.

« Avec l'émergence des effets spéciaux produits par le numérique et la multiplication des sociétés de cascades, l'activité est diluée et les occasions de tourner sont moins fréquentes. Les cascades n'en demeurent pas moins présentes au cinéma, mais bien souvent elles ne sont pas réalisables par un pilote », regrette le casse-cou

qui poursuit sa passion pour l'automobile au travers le second créneau de son activité, la course automobile et la préparation de véhicules.

« Je concoure et prépare les véhicules de deux clients pour disputer le championnat MitJet International. Il s'agit d'une course sur piste, chaque concurrent dispose du même type de véhicule, un châssis tubulaire, une carrosserie polyester et un moteur Renault de 220 ch pour une vitesse maximale de 215 km/h. Poids total maximum avec le pilote : 900 kg. La compétition se déroule sur 3 jours et compte 4 courses d'une durée de 20 minutes. En 2024, les circuits ont été ceux de Nogaro dans le Gers, SPA-Francorchamps en Belgique, Hockenheim en Allemagne, Magny-Cours à Nevers, Dijon-Prenois et Paul Ricard.

Comme pour la Formule 1, le repérage du circuit s'effectue lors d'essais libres et la grille de départ est composée à l'issue des séances de qualification. Chaque course compte a minima 25 concurrents âgés de 16 à 76 ans et trois catégories coexistent, les juniors, les gentlemen et les pros », détaille le passionné Sébastien Seveau.

À l'issue de ces six étapes réparties sur la saison 2024 clôturée les 23 et 24 novembre derniers à Barcelone par une épreuve d'endurance à laquelle avait pris le départ un certain Olivier Panis, ancien pilote de Formule 1 et vainqueur du Grand Prix de Monaco en 1996, il a été procédé à la proclamation du classement du championnat 2024. Il a été remporté par le professionnel Romain Damiani, suivi du junior danois de 17 ans August Therbo et sur la troisième marche figure notre Arnolphién Sébastien Seveau, vainqueur donc de la catégorie Gentlemen. Avec les 4^e et 8^e places de Jérémy Lourenco et d'Alexandre Guesdon au scratch mais aussi respectivement 2^e et 3^e en catégorie Gentlemen, Génération Stunt a remporté le trophée par équipe avec trois voitures préparées à Saint-Arnoult-en-Yvelines avec le soutien notamment de deux enseignes locales, « Ze Carrosserie » située à la Fosse aux Chevaux et S.A.R. Société d'Aménagement et de Rénovation de Clairefontaine-en-Yvelines.

Mais ne croyez pas que le grand frère Jean-Louis se satisfait uniquement de parcourir ses champs à bord de son John Deere, il est aussi fan de course. « Il dompte les Peugeot 505 comme personne » et vient de remporter la Coupe Antho sur le circuit HTCC (Historique Tourisme Champion Car).

Découvrez aussi Sébastien Seveau dans d'autres médias



Extrait Vidéo
du film " Medellin "



Interview :
Sébastien Seveau,
l'homme rapide dans
toutes les catégories !



Reportage :
Coupe de France des
Circuits, Albi - Groupe N :
Seveau sans surprise



Podcast :
Sébastien Seveau, pilote
et cascadeur tout-terrain

QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Depuis les travaux de réfection des chemins du parc Arsonneau, j'ai remarqué l'absence de la boîte à livres. Quand sera-t-elle de retour ?

Réponse : Le retrait de la boîte à livres est antérieure à la réfection des travaux du parc. Il fait suite à des dégradations qu'elle a subies. Appel est lancé aux bricoleurs pour en confectionner une nouvelle.



J'ai constaté la présence d'une trentaine de perruches dans le parc de l'Aleu. Est-ce normal ?

Réponse : Des perruches à collier se sont échappées d'un conteneur dans les années 1970 à l'aéroport d'Orly. Elles se sont acclimatées, reproduites et ont colonisé une partie de l'Île-de-France. Peut-être apprécient-elles les travaux menés dans le parc de l'Aleu et qu'elles vont s'y installer. À suivre !



J'ai entendu dire que la ville va emprunter 35 millions d'euros pour construire un nouveau pôle scolaire. Info ou intox ?

Réponse : Il s'agit d'une intox. Il est vrai qu'un nouveau pôle scolaire coûterait plusieurs dizaines de millions d'euros. Budget qui ne serait réuni qu'avec la contribution des partenaires, notamment le département des Yvelines. Seule la ville ne peut financer un tel équipement !



Le bureau de poste était fermé ce lundi après-midi. Est-il possible d'avoir l'information avant, plutôt que d'attendre à 14h que la porte s'ouvre ?

Réponse : Le bureau de poste n'est pas un service municipal. La mairie relaie sa fermeture sur Facebook et Illiwap dès qu'elle en est informée. De son côté La Poste se doit d'assurer un affichage sur site.



TRAVAUX

PRÉPARER L'AVENIR

Le temps d'une fête de Noël la commune se transforme. Mais certaines transformations sont menées pour durer dans le temps et pour garantir le développement de notre commune et avec lui ses services et ses commerces.



Visibilité

L'angle de l'avenue Henri Grivot et de la rue Charles de Gaulle face au marchand d'électroménager Extra a été libéré de ses tôles de protection de chantier, remplacées par du grillage, afin d'ouvrir l'angle de visibilité des automobilistes.



Recyclage

Le temps passe, les générations se succèdent et les habitudes de consommation changent à l'image des enfants de l'accueil de loisirs les Copains d'Abord, qui à leur manière ont contribué à la décoration de Noël par l'implantation de sapins... mais en usant d'arbres déjà coupés.

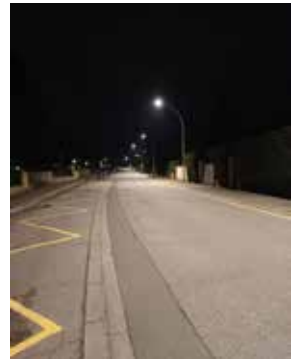


Jeux

Les peintres de la commune ont remis une couche dans le nouvel univers des Ludotiens. L'association vouée au jeux de société va intégrer la salle Arthur Rimbaud sous Le Colombier.

Eclairage

Des leds remplacent les anciennes ampoules d'éclairage public. En fonction de leur emplacement, leur puissance est aujourd'hui de 30, 60 ou 100 watts, là où elle était au préalable de 200 à 300 watts. Un gain d'énergie appréciable tout en améliorant l'éclairage.



Liberté

Les deux magnolias jusqu'alors empotés ont rejoint la pleine terre du parc Arsonneau.



Aménagement

Deux semaines d'intervention ont été nécessaires pour permettre la décoration et l'illumination de la commune par les agents des services techniques tout en assurant les interventions d'urgence. Bravo messieurs.

AGENDA

SORTIR

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de janvier, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



SAMEDI 4 JANVIER

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Accueil pour déposer des litiges.
Espace Culturel Victor Hugo. Gratuit.
Inscription : contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr

20h47 : Soirée Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

LUNDI 6 JANVIER

9h à 16h : Atelier de patines sur bois par le Club des Remparts. Réservation recommandée.
Contact : 06 87 42 13 06 ou 06 87 82 10 62
Salle Paul Verlaine

MARDI 07 JANVIER

14h30 : Assemblée Générale des Amis de Saint Arnoult.
Salle des fêtes Le Colombier.

VENREDI 10 JANVIER

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé Saint-Arnoult. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo.

SAMEDI 11 JANVIER

14h30 : Galettes des rois des Amis de Saint Arnoult avec animation musicale. Salle des fêtes le Colombier.

DIMANCHE 12 JANVIER

14h : Loto des Amis de Saint Arnoult. Ouverture des portes à 12h. Salle des fêtes Le Colombier.

VENREDI 17 JANVIER

19h : Vœux de Mme le Maire Joëlle Jégat aux Arnolphiens.
Le Colombier.

20h47 : Soirée Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

SAMEDI 18 JANVIER

14h : P'ti Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.
14h à 17h : Répare Café. Salle Paul Verlaine.

MERCREDI 22 JANVIER

14h : Rencontre intergénérationnelle à l'accueil de loisirs « Les copains d'abord ». Nos aînés souhaitant prendre part à ce premier rendez-vous de l'année, clôturé par un goûter pris en commun, sont invités à s'inscrire auprès du CCAS au 01 30 88 25 20

LUNDI 27 JANVIER

9h à 16h : Atelier de patines sur bois par le Club des Remparts. Réservation recommandée.
Contact : 06 87 42 13 06 ou 06 87 82 10 62
Salle Paul Verlaine

VENREDI 31 JANVIER

18h : Assemblée générale de l'association du Jumelage Saint-Arnoult/Freudenberg.
Le Colombier.

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Accueil pour déposer des litiges.
Espace Culturel Victor Hugo. Gratuit.
Inscription : contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr

14h : P'ti Ludos
Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

20h47 : Soirée Ludos

Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

SAMEDI 1 ET DIMANCHE 2 FÉVRIER

9h30 à 17h15 : Stage de Qi Gong, de Tai Chi Chuan et Nouvel An Chinois avec l'Atelier du Yin Yang 78 (LADYY78). Initiation et perfectionnement : le samedi ouvert à tous et dimanche perfectionnement uniquement de 30 à 100€. Le Colombier.

Contact: Aurélie: latelierduyinyang78@gmail.com
06 14 28 21 54

Patrice: 06 98 84 42 80 - www.latelierduyinyang.com

MERCREDI 5 FÉVRIER

14h30 : Crêpes avec animations et jeux par les Amis de Saint-Arnoult. Salle des fêtes Le Colombier.

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER

14h à 17h : Exposition photos
L'association Photosphère expose les clichés de ses membres. Entrée gratuite.
Repartez avec votre photo portrait.
Le Colombier.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

10h à 17h : Tournoi indoor de softball U15. Gymnase.

LE GRAND CŒUR DU CHŒUR



Dimanche 15 décembre, au pied du sapin dressé en centre-ville, Françoise Camus, la cheffe de chœur Voc'Arnolfia, la chorale de la société musicale, a remis un chèque de 350 € à la Maison Elsa Triolet-Aragon pour lui venir

en aide suite aux dégâts occasionnés lors des inondations d'octobre. Cette somme correspond au bénéfice du concert de la Sainte-Cécile.



ARNOPHIENS, COMPTEZ-VOUS !

L'évènement arrive une fois tous les 5 ans, et c'est cette année du 16 janvier au 15 février. Durant cette période, l'ensemble des logements de la commune va recevoir la visite d'un agent recenseur, qui est lui-même un Arnolphiens recruté par la mairie pour l'occasion. Ils sont au total de 12, dotés d'une carte professionnelle avec photographie, pour couvrir toute la commune découpée en autant de secteurs.

Le recensement permet d'établir le nombre officiel d'habitants de chaque commune, et par extension celui du pays. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, conditions de logement, constitution de la famille... Ainsi collectées, les informations permettent d'évaluer les besoins à venir en termes de transports en commun, de logements, d'écoles, de services de soins...

L'idéal est de répondre à ce questionnaire en ligne, grâce aux informations délivrées par l'agent recenseur, ou par formulaire papier à remettre à l'agent recenseur ou à déposer à la mairie.

Petit plus : Une partie des femmes de la commune sera invitée à répondre également à l'enquête famille. Seules 1 500 communes sont soumises à cette double enquête.

Merci de réserver le meilleur accueil à votre agent recenseur.

Présenté sur scène par le réalisateur

Un film de Pierre DUBOIS

Suisse II
Un bonheur à l'écart

MARDI 14 JANVIER
14h : Ciné-conférence
8€. Le Cratère.

SAINT-ARNOULT (78)
Samedi 25 Janvier 2025 - 20H

PLUS DE 3500 € de Lots
GROS LOTS : bon d'achat 800€, TV...

1 grille 4€, 3 grilles 10€, 5 grilles 16€, 6 grilles 18€, 8 grilles 24€
10 grilles 28€, 12 grilles 32€, au delà de 12 grilles 2,5€ la grille

BINGO : Bon d'achat de 100 € 1 ticket Bingo : 2€, les 7 : 10 €

SALLE DU COLOMBIER - PLACE JEAN MOULIN
GRAND PARKING - ACCES HANDICAPES

DEBUT DES PARTIES A 20 HEURES

BUVETTE ET RESTAURATION DES L'OUVERTURE DES PORTES A 18H00

PAS DE RESERVATION

Organisé par l'Union Sportive de Saint-Arnoult - Section Tennis de Table

tennis de table

11ème TOURNOI DES CRÊPES

OUVERT À TOUS de 5 à 105 ANS

100 % BIO

Samedi 15 FEV 2025
13H30 à 17H00

VENEZ VOUS POËLER TOUT UN APRÈS-MIDI
2 € PAR ADULTE / GYMNASSE DE SAINT-ARNOULT

Saint Arnoult fête le nouvel an chinois
7e édition

Initiation et perfectionnement
Stage de Qi Gong et Tai Chi Chuan
Par Aurélie Valance - 30 ans de pratique

Année Serpent de bois
1er et 2 février 2025
Saint Arnoult, Le Colombier

Exposition de dessins sur l'Asie par André Faucher
Conte asiatique par Marie Legris
Repas japonais

Programme détaillé sur latelierduyinyang.com

Inscription obligatoire avant le 15/01/2025
Par e-mail : latelierduyinyang78@gmail.com
Par téléphone : 06 98 84 42 80

ATELIER

RÉPARE CAFÉ

LES TROISIÈMES
SAMEDI DU MOIS 2024
2025
DE 14 H A 17 H

ATELIER SUR INSCRIPTION
Sur le site de ressourcesetvous.org

RESSOURCES ET VOUS
SAINT ARNOULT EN YVELINES
10 RUE LAQUESSE CHARON
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
78730

MAJORITÉ MUNICIPALE

Bilan et perspectives : Une année de réalisations et des projets ambitieux saison 5 épisode 1.

Chères Arnolphiennes et chers Arnolphiens,
Grâce à votre soutien, nous avons surmonté les défis financiers liés à la réduction de certaines subventions et maintenu le cap sur nos projets.

Maison médicale et santé durable

Elle avance à grands pas. Avec une étude validant l'utilisation de la géothermie profonde, nous nous orientons vers un modèle durable et innovant. Le dépôt du permis de construire est prévu début janvier.

Dynamisme de l'Avenue Grivot

Les travaux pour la partie habitat, commerce et parking public débiteront au printemps, libérés des contraintes archéologiques. Pour la Halle du marché et le bâtiment de la Police municipale, le permis sera déposé prochainement.

Programme Stourm : "La plage aux champs"

Les travaux démarreront début 2025. Ce projet générera des revenus fiscaux significatifs et répondra aux besoins croissants en logements modernes.

Modernisation des infrastructures municipales

Le futur Centre Technique Municipal entre en phase active avec la désignation de la maîtrise d'œuvre. Le dépôt du permis de construire sera coordonné avec celui des Halles et de la Police municipale, permettant une gestion optimisée.

Efficacité énergétique et éclairage public

Un partenariat nous permet d'installer 500 lanternes LED dès cet hiver, réduisant les coûts énergétiques tout en améliorant l'éclairage public.

Valorisation des espaces publics

Le réaménagement du parvis de la mairie, prévu pour février, améliorera l'accessibilité, mettra en valeur notre patrimoine et offrira un espace convivial pour tous.

Le parc de l'Aleu : un espace naturel réhabilité

Cette année, la deuxième phase de rénovation des sentiers a été achevée. En 2025, la réfection des barrières et la création d'un ponton enrichiront encore cet espace prisé.

Plantations et embellissements

Plusieurs zones ont bénéficié de nouvelles plantations, comme la rue Jean Moulin, avec le programme « Nature et vergers en ville », contribuant à un environnement plus vert et accueillant.

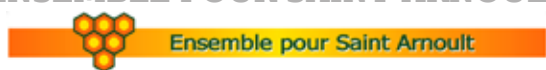
Un avenir prometteur grâce à vous

Votre engagement nous pousse à aller toujours plus loin. Nous vous remercions pour votre soutien et vous souhaitons une belle année 2025, pleine de santé et de projets réussis.

Continuons ensemble à bâtir une ville à la hauteur de vos attentes.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



L'équipe Ensemble pour Saint-Arnoult vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Leur bilan 2024 laisse pantois : reboisement du parc de l'Aleu et construction de nouveaux vestiaires pour le terrain de foot... Ahurissant vide qui se répète d'année en année.

Toujours rien sur la Maison médicale, dont le Département s'est fortement désengagé et dont le financement semble dorénavant plus que précaire, même pour un bâtiment aux dimensions réduites.

L'avenir des écoles, le transfert du centre technique municipal, l'opération Henri Grivot, sont encore en cours d'étude depuis le début de leur mandature.

Ceci n'empêche pas la majorité d'emprunter 1,5 million d'euros, affecté à aucun programme précis, pour compenser la non-attribution des subventions espérées du Département ou de la Région. L'austérité, ce n'est pas pour la majorité qui dépense l'argent des Arnolphiens sans compter.

Quels mensonges vont-ils lancer pour justifier de leur inaction lorsqu'ils devront en rendre compte en 2026 ?

SAINT ARNOULT ET VOUS



« Les promesses grandioses des élus se terminent souvent dans la dette des citoyens »

Lors du dernier conseil, la majorité a décidé d'emprunter 1,5 million d'€ pour combler leur budget, tout en annonçant un projet de pôle scolaire à **35 millions d'€**.

Au lieu de répondre aux réelles urgences de notre ville, **la majorité semble privilégier des projets tape-à-l'œil**. Bien qu'hypothétiquement utile, ce pôle scolaire représente un coût outrancier, alors que la Région et le Département baissent leurs subventions. **Pourquoi ne pas concentrer les fonds sur la rénovation des infrastructures existantes ?**

Plus grave encore, ces décisions sont prises sans consultation avec les Arnolphiens, premiers à supporter le poids de ces choix. Ce manque de transparence reflète un mépris pour la démocratie locale.

La gestion d'une commune exige responsabilité et écoute des citoyens. En ce début d'année, souhaitons que 2025 soit placée sous le signe de la sobriété et du respect des réalités locales.

Bonne année à toutes et à tous.

RENCONTRES CITOYENNES

En ce début d'année 2025, nous souhaitons « un nouvel élan » à notre ville.

Nous souhaitons nos meilleurs vœux 2025 à tous les acteurs de notre ville, associations culturelles et sportives et nos commerces pour leur engagement à maintenir un dynamisme essentiel pour les habitants de notre ville, ainsi qu'aux élus qui s'engagent pour notre ville malgré les différends.

Nous souhaitons que la priorité soit mise dans une collaboration étroite pour bâtir un avenir meilleur à Saint Arnoult, de trouver ensemble des solutions concrètes aux problèmes de logements, de salubrité, de circulation et de stationnement autour de nos écoles et commerces...

Nous souhaitons que les commissions soient rétablies pour la préparation des Conseils municipaux et qu'un dialogue constructif entre la majorité et l'opposition s'installe.

Enfin, nous souhaitons que les électeurs désintéressés et déçus s'engagent de nouveau pour la démocratie. Chaque voix compte dans la construction de notre avenir commun.

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale..... 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :

8h30 à 12h30



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Ils se sont pacés

DÉJEAN Robin et van DOORN Lisa,
le 4 décembre 2024

VIATOUR Corentin et LOISON Floriane,
le 10 décembre 2024

PUTIER Julien et Mathylde RICHIR,
le 16 décembre 2024



PUTIER Julien
et Mathylde RICHIR

Ils nous ont quittés

Jacqueline THAUVIN née MALOT, le 24 novembre 2024

Jean-Claude DELHOMME, le 29 novembre 2024



VESTIA IMMO

L'autre agence immobilière

VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX

25

ESTIMATION • VENTE • ACHAT • LOCATION
ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Nous vous offrons
une pré-estimation en ligne
de votre bien



CORINNE VIROLE

06 09 49 06 81 • corinne@vestia-immo.fr

www.vestia-immo.fr

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES • PARIS • ILE-DE-FRANCE



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1963